

Chères et chers ami(e)s et membres du GOBG,

- 1 -

Le changement climatique de ces dernières semaines, l'abaissement des températures et le retour des pluies nous indiquent clairement que nous avons passé à une autre saison. L'automne est bien là et avec lui les habituelles migrations des oiseaux qui rejoignent leur quartier d'hiver. Vous faites peut-être aussi partie de ceux qui les observent sur les lieux de leurs passages ou qui remarquent l'absence des habitués de votre jardin, comme la Fauvette à tête noire qui se nourrissait il y a encore quelques jours des baies de sureau ...

Voici donc des nouvelles de saison:

- quelques retours sur nos sorties d'automne
- les nouvelles brèves de la période écoulée
- la réponse à la photo et au son mystère.

Retour sur nos sorties d'automne

4 sorties ont déjà eu lieu cet automne. Vous trouverez les comptes-rendus détaillés de ces sorties sur notre site : [Les comptes-rendus - www.gobg.ch](http://www.gobg.ch)

Bref rappel en images ...

Dimanche 25 septembre : sortie en Champagne, avec 13 participants

Observations des migrateurs dans les champs, les haies et les jachères autour de Laconnex, avec notamment plusieurs traquets motteux, une rousserolle effarvate cohabitant dans une haie avec une fauvette grisette, ou encore l'une des dernières pie-grièche écorcheur de la saison.



Jonathan Guillot

Samedi 8 octobre : sortie membres-comité à la Rade avec 35 participants, dont 7 membres du comité.

Sortie sympathique, dans une belle ambiance automnale !

Instant magique:
le lever du soleil sur la Rade !



André Bossus

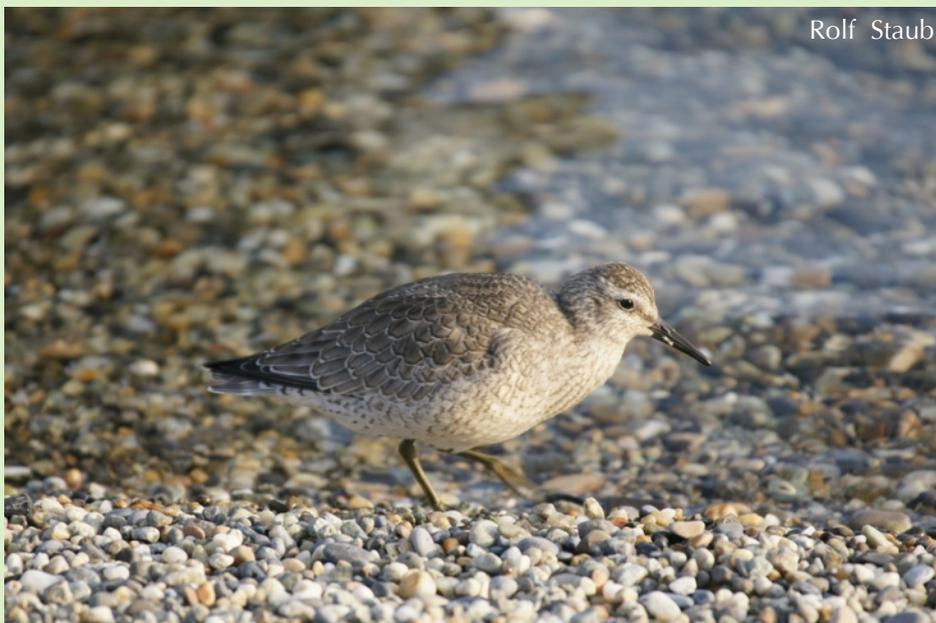


André Bossus

Drôles de silhouettes avec de
curieuses béquilles métalliques ...

La vedette du jour:

Le Bécasseau maubèche.
Imperturbable et même
coopérant !
(photographié ici par un
de nos membres participant
à la sortie)



Rolf Staub

Samedi 15 octobre : sortie au Mont-Mourex pour observer la migration,
12 participants

Observation de la migration des
passereaux en escale sur le Mont



André Bossus

Dimanche 23 octobre : sortie à la Plaine de l'Aire



L. Oberson

Sortie pluvieuse pour les 16
participants, mais magnifiques
observations du râle d'eau, espèce
typique du lieu.

En bref ...

Résumé de la migration post-nuptiale à la rade de Genève

Pour faire le lien avec notre sortie «membres-comité» du 8 octobre, voici un compte-rendu des observations réalisées à la rade de Genève du 1er juillet au 10 octobre dernier.

Vous trouverez le résumé complet ainsi que la liste détaillée des espèces observées sur notre site, dans la rubrique «toutes les nouvelles» : [27 octobre 2016 - www.gobg.ch](http://www.gobg.ch)

Cette liste a été établie à partir des observations figurant sur le site ornitho.ch. Elle prend en compte les informations transmises par une douzaine d'ornithologues durant une quarantaine de matinées avec observations.

Parmi les passages remarquables, citons quelques balbuzards pêcheurs, le fameux bécasseau maubèche, des barges rousses, quelques tournepierres à collier, un labbe pomarin ainsi que des mouettes mélanocéphales et pygmées.

Barge rousse,
28 septembre 2016,
Parc des Eaux-Vives



Jonathan Guillot

Alexis Pochelon



Tournepierre à collier,
23 septembre 2016,
Quai des Eaux-Vives

Bécasseau variable,
23 septembre 2016,
Baby plage

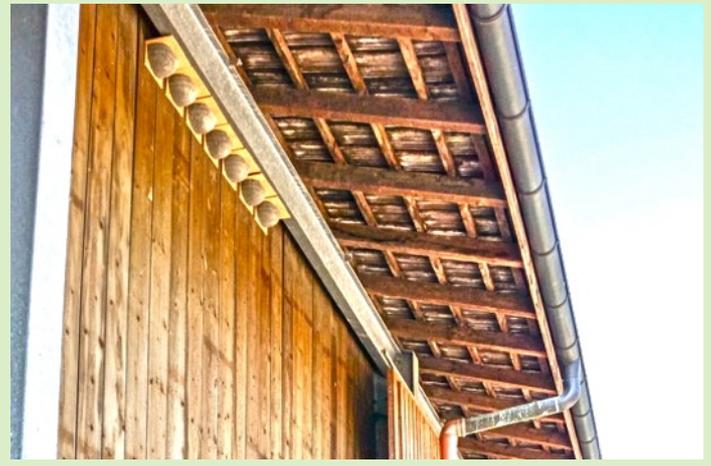


Alexis Pochelon

Action «Hirondelles de fenêtre» à Genthod

Une vingtaine de nids a été posée à la fin du mois d'août dans une ferme à Genthod. Au nom de l'Hirondelle de fenêtre, le GOBG remercie chaleureusement les propriétaires, la famille Creteigny !

Cette espèce figure sur la liste rouge en Suisse et, dans le cadre des mesures et des actions concrètes qui sont entreprises, le GOBG invite la population à lui signaler des colonies sur le Canton de Genève.



Exemples de blocs de nids posés à Genthod (photos, Christian Fosserat)

Tout un chacun peut également demander des conseils et de l'aide pour la pose de nids artificiels et de planchettes anti-salissures. Merci pour votre accueil !
Géraldine Gavillet

Un travail de Bachelor sur l'Alouette lulu récompensé

Ce printemps, un étudiant de l'hepia (Haute école du paysage, de l'ingénierie et d'architecture) a consacré sa thèse de Bachelor sur le suivi de la nidification de l'Alouette lulu dans le vignoble genevois. Ce sujet, proposé par le GOBG qui assurait également l'encadrement scientifique, a été réalisé par Damien Juat.

Le travail a notamment consisté à proposer des mesures de conservation pour favoriser l'installation durable de cette alouette dans notre canton. Rappelons que la lulu est de retour chez nous après 30 années d'absence. Ce retour est encore bien fragile et pour cette raison, Damien s'est penché sur le problème de la coexistence de l'oiseau avec les exigences de l'exploitation viticole. Même si les vigneronns ont sensiblement modifié leur mode de gestion de la vigne et des sols, il persiste quelques traitements qui sont néfastes à l'alouette.

En évitant de tabler sur des mesures trop contraignantes, il a émis quelques propositions pour favoriser l'installation de l'oiseau dans le vignoble. Ce travail vient d'être récompensé par le prix de la Société Zoologique de Genève. Il sera présenté lors de la prochaine soirée de conférence au Muséum d'histoire naturelles, le mardi 8 novembre prochain.



André Bossus

Damien Juat lors de son travail de terrain dans le vignoble de Dardagny

Le GOBG adhère à la Charte des jardins

La conservation de la biodiversité ne se résume pas seulement à des actions à l'échelle nationale, régionale ou cantonale. Elle est aussi l'affaire de tous, par nos actions individuelles. Le jardin, pour ceux qui en possèdent, est un lieu de vie non négligeable. Il est le premier niveau d'actions où notre choix de développement durable peut directement s'exercer.

Lorsqu'une action de conservation d'une espèce d'oiseau est planifiée, nous favorisons avant tout la création d'un milieu adéquat. Pour certaines d'entre elles, le terrain d'action dépasse largement les dimensions étroites d'un jardin citadin; pour d'autres, ce dernier est un lieu privilégié.

Quelques règles simples et faciles à réaliser suffisent pour créer un milieu naturel respectueux de la biodiversité. C'est dans la perspective de favoriser un maximum de biotopes favorables que le GOBG a décidé d'adhérer à «la Charte des Jardins».

De quoi s'agit-il ?

La Charte des Jardins a été fondée à Genève en 2007 sous l'impulsion de la plateforme d'information energie-environnement.ch. Cette dernière a pour but de fournir au public des conseils utiles sur les gestes que chacun peut faire au quotidien: économiser l'énergie, ménager les ressources naturelles, préserver la biodiversité ainsi que son propre cadre de vie. En adhérant à la Charte des Jardins, le propriétaire s'engage à entretenir et à aménager son terrain pour favoriser la survie de la petite faune sauvage.

La Charte comprend dix mesures à adopter pour favoriser la nature dans un jardin. Ce n'est pas une liste d'exigences à remplir pour obtenir un label qui sera contrôlé, ni un document juridique. En la signant, on s'engage simplement *moralemment* à en suivre les principes.

Cet engagement se signale par l'emblème de la charte exposé à la vue de tous. En principe, la Charte est gérée localement par une commune, une association ou un groupement d'habitants.



En quoi le GOBG est-il concerné ?

En tant qu'association, le GOBG entend soutenir les objectifs visés par la Charte. Il encourage les membres qui possèdent un jardin à s'engager pour favoriser la nature dans leur jardin.

Comment participer concrètement à la Charte des Jardins ?

Tout d'abord, il faut prendre connaissance des mesures proposées par la Charte: [Télécharger la Charte des Jardins](#). Ces dernières sont des principes à suivre le mieux possible et sont d'ailleurs pour la plupart déjà adoptés par de nombreux propriétaires de jardins.

En cas d'acceptation de ces principes, vous signalez au GOBG votre désir d'adhérer à la Charte. Il suffit pour cela, dans un premier temps, de répondre par e-mail à ce message. Nous vous ferons parvenir ensuite un formulaire à remplir et à signer avant de nous le retourner.

Nous passerons ensuite une commande globale d'emplèmes à placer à l'entrée des jardins dont les propriétaires auront adhéré à la charte.

Quel est l'intérêt pour les membres d'adhérer à la Charte des Jardins ?

La première utilité est la satisfaction de participer concrètement au maintien et à l'enrichissement de la biodiversité dans votre lieu de vie. Votre jardin, si ce n'est déjà le cas, va assurer à de nombreuses espèces animales de pouvoir y vivre et s'y reproduire. Pour soutenir cet effort, le GOBG offre aux adhérents à la Charte l'emplème qui contiendra le logo de notre association ainsi qu'un nichoir à oiseaux, fourni contre bons soins.

Y aura-t-il un suivi une fois la Charte signée ?

Les personnes qui signent la Charte individuellement, sans être liées à une commune ou une association, n'ont pas de retour ou d'informations particulières à transmettre. Beaucoup d'ailleurs regrettent cette absence de suivi.

Dans le cas de notre association, nous aimerions instaurer un retour annuel, par exemple, sous forme d'une brève communication pour signaler une nichée ou un fait marquant observé dans votre jardin.

Pour en savoir plus

Voici quelques liens pour en savoir davantage:

- il y a quelques années, la revue «Nos oiseaux» avait créé la Charte des Jardins Nos oiseaux: [Charte des Jardins Nos oiseaux.pdf](#)
- en France, la LPO (ligue pour la protection des oiseaux) propose les refuges LPO : [Charte Refuges LPO](#)

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à les poser, en répondant à ce message ou en contactant la personne responsable, ci-dessous.

Votre avis nous intéresse !

Si vous avez des remarques concernant le fonctionnement de notre association, des commentaires à ajouter, des questions à propos des oiseaux et de leur protection dans notre canton, n'hésitez pas à nous les transmettre.

Nous essayerons d'y répondre au mieux. De même nous accueillons avec plaisir toute suggestion de votre part !

Pour cela, il vous suffit de répondre à ce message (GOBG-informations, andre.bossus@gobg.ch) ou d'adresser votre courrier à :

André Bossus 16, Route du Merley CH-1233 Bernex 022.340.54.15

Prochaine parution du GOBG-informations : janvier 2017 (hiver)

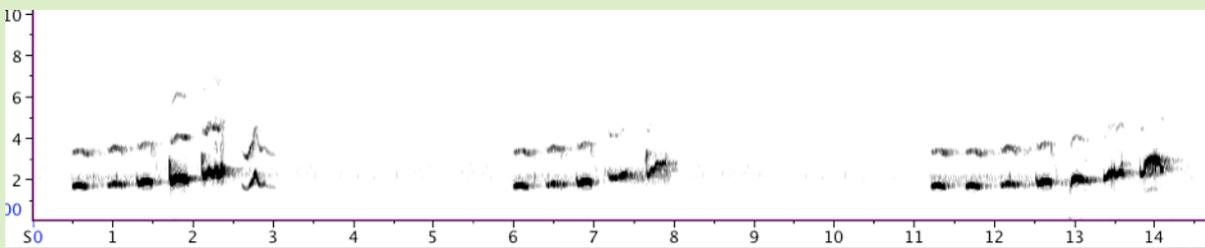
Réponse à notre son et à notre photo mystère

Le son à identifier

Il s'agit du chant automnal de la Chevêchette d'Europe. Ce chant particulier, émis par les deux sexes, est différent du chant printanier produit uniquement par le mâle au printemps. Cette strophe originale et mélodieuse, composée d'une série de 5 à 10 sons aigus et ascendants, peut être assez variable dans sa composition. Elle permet aux partenaires de maintenir le contact entre deux saisons de reproductions. Souvent postée au sommet d'un épicéa, cette minuscule chouette peut être entendue dans les forêts de montagne, et son chant d'automne est souvent mêlé aux ambiances du brame du cerf.

sonogramme (= empreinte du son) de l'enregistrement

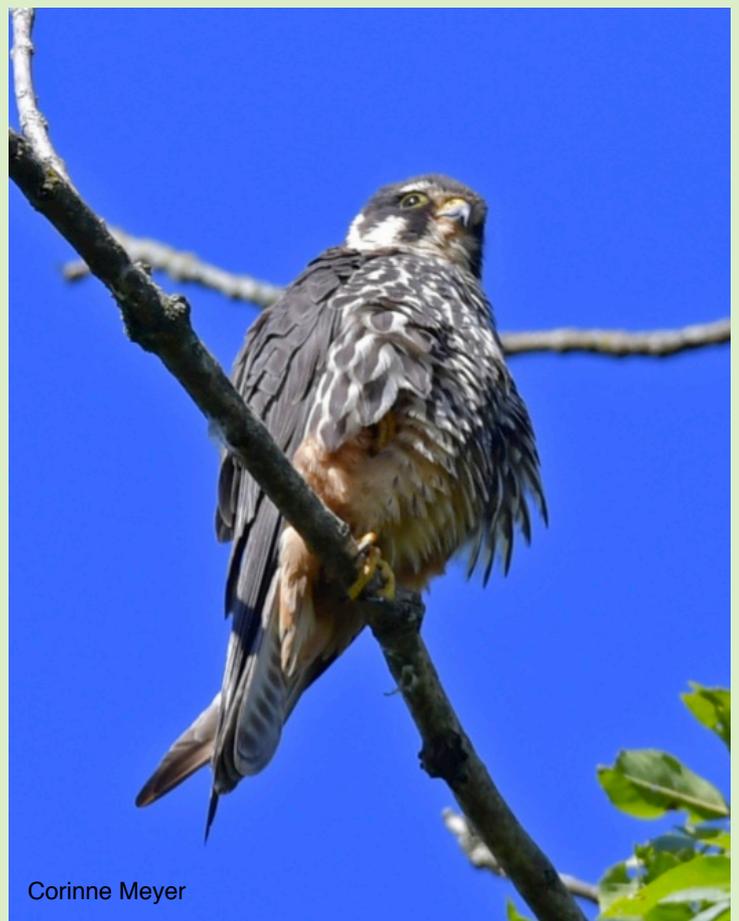
Ici, strophes de 5 à 7 sons, appartenant à 3 individus différents



L'image à identifier

Il s'agit d'un **Faucon hobereau** (*Falco subbuteo*), reconnaissable ici par sa culotte rouille et le dessous strié de noir; sa tête est noire avec des joues blanches et une moustache

noire qui se voit bien chez l'oiseau posé. Les deux sexes sont presque semblables, le mâle étant un peu plus petit (détail difficile à estimer sur cette illustration). C'est un faucon puissant et vélocé. En vol, ses ailes longues et pointues avec une queue courte lui donnent une allure de grand martinet. Voilier rapide et élégant, il chasse ses proies en l'air, oiseaux et insectes principalement. Présent chez nous d'avril à octobre, on peut le voir un peu partout sauf en haute montagne. Il passe l'hiver en Afrique centrale.



Faucon hobereau poursuivant des martinets

